

Interpellation

Réaménagement des berges du Lac

Se rappelant que ce conseil a approuvé un postulat en 2021, demandant à la municipalité un concept global quant à l'aménagement des berges dans lequel la population Lutrienne serait consultée, j'imagine que nombre de conseillers ont été surpris par l'appel à projets des Cabanons Tahiti.

Avant de lancer des initiatives ponctuelles, autant sympathiques soient-elles, dans un endroit stratégique où ~~un~~ des voitures disposent de l'une des plus belles terrasses du lac, un îlot de chaleur de macadam qui devient souvent aire d'accueil nocturne pour campeurs de passage, il semble plus que jamais impératif d'établir une ligne directrice!

Mon interpellation comporte 2 questions à la municipalité:

1. Quelle est l'état d'avancement du concept de réaménagement des berges du Lac ?
2. Quand envisage-t-elle impliquer la population dans le concours d'idée qu'elle annonce dans sa réponse au postulat en juin 2022?



Guy Wolfensberger, Lutry le 15.9.2022